



MAIRIE DE VILLEVEYRAC

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

COMPTE-RENDU SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 08 JUILLET 2024 à 19 HEURES

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VILLEVEYRAC, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire.

Étaient présents : MORGO C. GUIRAO F. PEYSSON S. RUBIO A. DE LA TORRE J. JACQUEL D. GRANDSIRE D. MOUNERON C. VALETTE J. DANTAN D. DAUTHERIBES ML. MARTINEZ E. GARCIA M. FOUREAU J. VALLAT S. MARQUES E. PUECH S.

Étaient absents : GRANIER S. MICHELON C. MALAISE M. DE NITTO J. DECOBERT V. SERRE B. LAUS F. JULIEN E. DURAND ML. SEVERAC

Procurations : DECOBERT V à DANTAN D
SERRE B à MORGO C
GRANIER S à DE LA TORRE J
LAUS F à JACQUEL D
MALAISE M à MOUNERON C
DE NITTO J à MARTINEZ E

Secrétaire de séance : MARQUES E

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 04/04/2024 et désignation d'un secrétaire de séance
2. Délégation du Conseil Municipal au maire (art L2122-22)
3. Convention autorisation passage « PR Balade des gueules rouges »
4. Acquisition minibus à SODICAPEI
5. Subvention Palaios- fouilles archéologiques 2024
6. Mandat au CDG, Protection Sociale Complémentaire
7. Subvention réhabilitation immeuble 89
8. Convention de partenariat avec la chambre d'agriculture de l'Hérault et Sète Agglopolé Méditerranée - Marché des producteurs
9. Projet de convention opérationnelle carence « arrêté de carence 2023-2025 »
10. Signature convention relative à l'hébergement des gendarmes, renforts estivaux
11. Convention ENT « Environnement Numérique Territorial »
12. Dénomination groupe scolaire et local Maison de la Chasse
13. Règlements intérieurs ALP, ALSH, Espaces Jeunes et tarifs rentrée 2024
14. Convention PEDT « Projet Educatif Territorial »
15. Convention Trophées Sportifs 2024
16. Convention Hérault Sport

1- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/12/2023 ET DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le procès-verbal de la séance du 4 avril 2024 a été approuvé à l'unanimité, Madame Estelle MARQUES a été désignée en tant que secrétaire de séance.

2- DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

En vertu de l'article L2122-22, Le Maire informe le conseil municipal des décisions prises dans le cadre des délégations reçues, ainsi qu'il est prévu à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Décision modificative DM n°1 du Maire relative au virement de crédits entre chapitres
- Décision du Maire relative à la concession d'un terrain dans le cimetière communal de Villeveyrac de Madame BRINGUIER Marie-Claire
- Décision du Maire relative à la concession d'un terrain dans le cimetière communal de Villeveyrac de Madame ROBERT Fernande



3- CONVENTION AUTORISATION PASSAGE « PR BALADE DES GUEULES ROUGES »

Le Conseil Municipal autorise Le Maire à la signature de la convention du Plan départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée de l'Hérault

Rapporteur : Monsieur Le Maire – adopté L'UNANIMITÉ

4- ACQUISITION MINIBUS A SODICAPEI

Le Conseil Municipal décide d'acquérir le véhicule de type RENAULT TRAFIC d'occasion, au prix de 4 800€ à la société SODICAPEI.

Rapporteur : Monsieur Le Maire – adopté L'UNANIMITÉ

5- SUBVENTION PALAIOS - FOUILLES ARCHEOLOGIQUES 2024

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 500€ couvrant les frais d'hébergement et du repas du soir, pour les fouilles paléontologiques effectuées du 16 au 23 juillet 2024 inclus sur le site de l'Olivet.

Rapporteur : Monsieur Jacques DE LA TORRE – adopté L'UNANIMITÉ

6- MANDAT AU CDG, PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Le conseil Municipal donne mandat au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault, pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion d'une convention de participation pour la couverture du risque Prévoyance.

Rapporteur : Monsieur Fabien GUIRAO– adopté LA MAJORITÉ- 1 abstention Estelle MARQUES

7- SUBVENTION REHABILITATION IMMEUBLE DIT 89

Le conseil Municipal décide de solliciter auprès de la Région les aides Financières nécessaires à l'aboutissement du projet de réhabilitation de l'immeuble 89 pour en faire des logements sociaux ainsi qu'un commerce de proximité.

Rapporteur : Monsieur Alain RUBIO– adopté L'UNANIMITÉ

8- CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HERAULT ET SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE - MARCHE DES PRODUCTEURS

Le conseil Municipal approuve la convention à intervenir avec la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, Sète Agglopolé Méditerranée et la commune de Villeveyrac.

Rapporteur : Monsieur Michel GARCIA– adopté L'UNANIMITÉ

9- PROJET DE CONVENTION OPERATIONNELLE CARENCE « ARRETE DE CARENCE 2023-2025 »

Le conseil Municipal approuve le projet de convention opérationnelle carence à passer entre la commune de Villeveyrac (34), l'Etat, Sète Agglopolé Méditerranée et l'établissement public foncier d'Occitanie.

Rapporteur : Monsieur Fabien GUIRAO– adopté L'UNANIMITÉ

10- SIGNATURE CONVENTION RELATIVE À L'HEBERGEMENT DES GENDARMES

Le conseil Municipal approuve la convention relative à l'hébergement des renforts de la garde mobiles de la Gendarmerie et participe aux frais d'hébergement pour la somme de 862.40€.

Rapporteur : Madame Dominique GRANDSIRE- adopté L'UNANIMITÉ



**MAIRIE DE
VILLEVEYRAC**

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

11- CONVENTION ENT « ENVIRONNEMENT NUMERIQUE TERRITORIAL »

Le conseil Municipal approuve les termes de renouvellement de la convention de partenariat pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail (ENT-école) - année scolaire 2024-2025.

Rapporteur : Madame Stéphanie PEYSSON- adopté L'UNANIMITÉ

12- DENOMINATION GROUPE SCOLAIRE ET LOCAL DE LA MAISON DE LA CHASSE

Le Conseil Municipal valide les noms attribués au complexe scolaire La Capitelle et au local de la Maison de la Chasse. Il est proposé de rebaptiser le groupe scolaire La Capitelle du nom « Groupe Scolaire La Capitelle Alain JEANTET », Maire de la commune de 2001 à 2014.

Il est également proposé de rendre hommage au regretté Christian BRUN, Président du Syndicat de chasse de Villeveyrac durant 18 ans en donnant son nom à La Maison de la Chasse de Villeveyrac.

Rapporteur : Monsieur Le Maire – adopté L'UNANIMITÉ

13- REGLEMENTS INTERIEURS ALP, ALSH, ESPACE JEUNES ET TARIFS RENTREE 2024

Le Conseil Municipal approuve les règlements des structures du service enfance jeunesse.

Le Conseil Municipal décide d'ajourner Le point sur la tarification et fera l'objet d'un point mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Rapporteur : Madame Stéphanie PEYSSON- adopté L'UNANIMITÉ

14- CONVENTION PEDT « PROJET EDUCATIF TERRITORIAL »

Le conseil Municipal approuve la convention relative au Projet Educatif Territorial (PEDT), établi pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2024.

Rapporteur : Madame Stéphanie PEYSSON- adopté L'UNANIMITÉ

15- CONVENTION TROPHEES SPORTIFS

Le conseil Municipal approuve les termes de la convention de partenariat entre Hérault Sport et la commune de Villeveyrac.

Rapporteur : Monsieur Jacques DE LA TORRE- adopté L'UNANIMITÉ

16- CONVENTION HERAULT SPORT

Le conseil Municipal approuve les termes de la convention de partenariat entre Hérault Sport, le Département de l'Hérault et la commune de Villeveyrac,

Rapporteur : Monsieur Le Maire- adopté L'UNANIMITÉ

Plus de questions à l'ordre du jour.
La séance est levée.

Le Maire
Christophe MORGO

